



GRAND PRIX « JEUNES » CHEVERNY



Samedi 22 et Dimanche 23 Avril 2023

BULLETIN D'INSCRIPTION



Le protocole sanitaire en vigueur sera appliqué

Fille

Garçon

NOM : PRENOM :

N° de Licence Club :

Index : Catégorie : U 12 Benjamin Minime

Je suis dans le mérite jeune oui non Place :

Droit de jeu fédéral obligatoire acquis le / /2023

Adresse postale:.....

Numéro de téléphone :

E-mail :

Parent, entraîneur ou adulte responsable accompagnant :

N° mobile.....

J'ai bien pris connaissance du règlement de l'épreuve ci -joint.



J'ai bien pris connaissance que tout joueur déclarant forfait après la publication de la liste officielle des joueurs sera redevable du droit de compétition, sauf sur présentation d'un certificat médical.



Je règle mon inscription de 40€ à l'ordre du Golf de Cheverny (20€ pour les membres de Cheverny)

(Comprenant les green-fees du tour 1 et du tour 2 et les droits de jeu)

(1 règlement par enfant)

1 reconnaissance offerte le mois avant le grand prix (du lundi au vendredi)

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le vendredi 7 Avril 2023** à minuit, à :

Golf du Château de Cheverny

La Rousselière

41700 CHEVERNY

Pour tout renseignement et indication, contactez-nous au 02.54.79.24.70.

L'équipe du Golf du Château de Cheverny

GRAND PRIX JEUNES DE LA LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE

Golf de Cheverny – 22 et 23 Avril 2023

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Rappel :

Appareils de mesure de distance

- Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U21), l'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée lors des tours de compétitions. Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.
- Cette disposition concerne toutes les épreuves fédérales. Par conséquent, elle inclut les phases de qualification départementales/régionales/inter régionales du championnat de France des Jeunes.
- Pénalité pour non-respect de la règle - Stroke Play et Match Play :
1^{ère} infraction : le joueur encourt la pénalité générale / 2^{ème} infraction : Disqualification

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes de moins de 17 ans licenciés de la Fédération Française de Golf, en règle du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou licenciés d'une Fédération étrangère reconnue (ces derniers devront fournir une attestation d'index) et satisfaisant aux critères d'index par catégorie d'âge définis plus loin.

Le certificat médical ou l'attestation de santé et la licence doivent être à jour à la clôture des inscriptions.

Quotas et Catégories pour le Grand prix Jeunes :

CATÉGORIE	Années de naissance	Garçons		Filles	
		Nbre	Idx max	Nbre	Idx max
MINIMES	2007-2008	12	10,4	6	24,4
BENJAMINS	2009-2010	39	18,4	12	30,4
U 12	2011 et après	39	36,4	12	36,4
NOMBRE TOTAL : 120		90		30	

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre de leur moyenne de scores en stroke play, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

La ligue dispose de 12 wild-cards (incluses dans les quotas fixés précédemment).

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve « non-fumeur » :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets : le cadeyage n'est pas autorisé.

Chariot Electrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants, etc... Devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club. Pendant toute période d'entraînement, le code de comportement est en vigueur et les pénalités encourues s'appliqueront au prochain trou à jouer en compétition. Le non-respect des règles d'entraînement spécifiées dans le vademecum fédéral sera considérée comme une faute de comportement.

FORME DE JEU

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours

Samedi 22 Avril : 1^{er} tour

Dimanche 23 Avril : 2^{ème} tour

L'entraînement gratuit est prévu le mois précédent en semaine sur réservation.

Départage :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque série, le départage se fera en play-off « trou par trou » au 1 et 9 immédiatement après l'arrivée du dernier joueur. Dans tous les autres cas, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous, puis, si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant. De plus, le Comité de l'épreuve peut décider de substituer ce 2^{ème} mode de départage à celui de « trou par trou » dans le cas où les play-offs ne pourraient se dérouler normalement et/ou complètement.

Départs :

Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera par catégorie et par sexe, en respectant l'ordre des index. Les horaires seront communiqués à partir du **vendredi 21 Avril 2023 à 12h00**.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

ENGAGEMENTS

Les engagements sont à adresser par écrit, avant le vendredi 7 Avril 2023 à minuit, à :

Golf du Château de Cheverny
La Rousselière
41700 Cheverny

Les inscriptions doivent mentionner les **nom, prénom, adresse et n° de licence** et être accompagnées du montant des droits d'inscription fixés à **40€ (20€ pour les membres de Cheverny)** chèque à l'ordre du Golf de Cheverny.

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le **vendredi 7 Avril 2023** à minuit.

Tout joueur déclarant forfait après la publication de la liste officielle des joueurs sera redevable du droit d'engagement, sauf cas de force majeure.

En cas d'annulation du grand-prix, aucun engagement ne sera encaissé.

PRIX

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie.

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

TROPHEE U10

NE COMPTANT PAS AU MERITE NATIONAL JEUNES

En parallèle de ce Grand prix Jeunes, un Trophée U10 est organisé sur 2 fois 9 trous. Inscription auprès du golf via un formulaire disponible ici :